



Montreuil, le 04/12/2020

RETRAIT DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ GLOBALE !

DÉFENDONS NOS DROITS SOCIAUX ET NOS LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES !

Samedi 28 novembre, nous étions 200 000 dans les rues de Paris et 500 000 dans tout le pays contre la Loi de Sécurité Globale, et ce malgré l'état d'urgence et les tentatives de la Préfecture d'empêcher le départ en manifestation. La jeunesse était présente en très grand nombre. Fragilisés, Macron et son gouvernement essayent de manœuvrer en tentant de sortir l'article le plus polémique de la loi (art. 24) pour l'intégrer dans celle dite contre le « séparatisme ». C'est grossier et méprisant !

Nous exigeons le retrait de la loi dans sa totalité !

L'article 24 punit de 45 000 euros d'amendes et un an de prison la diffusion de l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un policier ou gendarme en fonction, dans le but de porter atteinte à son intégrité. Basé sur une interprétation de l'intention, c'est clairement une atteinte à la liberté d'informer alors que la loi française réprime déjà, bien évidemment, les menaces, les atteintes à la vie privée et le cyberharcèlement.

La loi élargit également la possibilité pour la police d'avoir recours aux caméras piétons (article 21) ou aux caméras « aéroportées », notamment les drones équipés de caméras (article 22). Ce texte représente ainsi une nouvelle remise en cause de la liberté de manifester. C'est la surveillance généralisée !

Autre point d'inquiétude : l'élargissement des missions des agents de sécurité privée, qui se verront confier des missions de service public, tandis que les polices municipales se voient dotées de prérogatives importantes qui relèvent pourtant des missions de l'État. Il s'agit là d'un processus creusant les inégalités territoriales, l'arbitraire, les violences... un processus de privatisation à peine déguisée, contraire à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Toute la loi est de cet acabit ! C'est un avis partagé bien au-delà des frontières. La proposition de loi a en effet valu à Emmanuel Macron un sévère rappel à la loi par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU.

Si le gouvernement s'acharne à faire passer la Loi Sécurité Globale, c'est pour d'autant plus réprimer les mouvements sociaux, pour faire taire toutes les contestations. C'est pour imposer d'autant plus brutalement sa politique de casse des droits sociaux. Voilà pourquoi la lutte pour les libertés démocratiques et la bataille pour nos droits sociaux sont les deux faces d'une même pièce.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques appelle les agents à rejoindre toutes les initiatives de la période visant à combattre cette loi liberticide, pour une politique de progrès et de justice sociale !



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 📧 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 📧 : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

